

# L'AVIS CITOYEN DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

---

---

## PROJET CONFLUENCES 2030



## PREAMBULE

Le Conseil de développement a reçu une saisine de Redon Agglomération fin avril 2018 pour rendre un avis sur les **6 piliers** du projet **Confluences 2030 et ses grandes fonctionnalités** par site.

Préalablement, une première contribution a été fournie en novembre 2017 sur les propositions d'outils et de méthodes de concertation. Le Conseil de développement reconnaît une démarche volontariste intéressante de la collectivité à l'image des nombreux outils mis à disposition des habitants pour s'informer et leur permettre de rendre un avis sur les grandes fonctionnalités du projet Confluences 2030. Le Conseil de développement s'est montré particulièrement actif dans cette phase de concertation en :

- participant au COPIL mis en place par les collectivités,
- participant activement aux 3 conférences de mars à mai 2018 portant sur les thèmes : renouvellement urbain, architectures/formes urbaines, paysages,
- assurant une présence sur les marchés (stand confluences 2030),
- assurant une animation auprès des jeunes scolaires (ISSAT, Lycée St-Sauveur, Conseils municipaux des enfants de Redon et St-Nicolas-de-Redon),
- en contribuant de façon participative à ce présent avis, par la tenue de réunions et la collecte de télé-contributions.

Compte-tenu du délai relativement court pour répondre à cette saisine, le conseil de développement apporte une contribution aux élus :

-par un **avis** sur les 6 piliers et grandes fonctionnalités par site,  
-par une proposition d'organisation de la continuation de la **réflexion participative** au **dernier semestre 2018**. Cette réflexion s'appuierait sur des expériences menées sur d'autres territoires, la réalisation d'une charte du dialogue citoyen, des temps forts et conférences, des ateliers participatifs opérationnels.

### **Les points de vigilance :**

#### **→ *Les concepts qui présideront à toute opérationnalisation***

Les concepts de développement durable, d'écologie urbaine, de conception universelle et de promotion de la santé devront être parfaitement intégrés à tous les compartiments/aspects de Confluences 2030 pour faire des réalisations à venir un ensemble exemplaire facteur de rayonnement, notoriété, attractivité et développement.

#### **→ *Les moyens alloués à la concertation***

6 mois de concertation sur cette première phase n'auront pas suffi à inclure l'ensemble des habitants du territoire et porter à connaissance un projet collectif. Plusieurs mois voire années seraient nécessaires pour mener à bien une très large concertation et une appropriation du projet par le plus grand nombre. L'action collective réunissant habitants et acteurs de tous horizons est gage d'efficacité. Les citoyens sont sources de propositions et d'idées multiples, il est important de les associer à la gouvernance.

→ ***Les contours géographiques du projet***

Confluences 2030 est un véritable projet porteur d'une **dynamique à l'échelle intercommunale**. Loin d'être uniquement un projet redonnais, le projet Confluences 2030 doit être approprié par les habitants et porté par l'ensemble des communes de Redon Agglomération.

Il consiste à développer un cœur urbain dynamique, certes, mais avec un **cœur urbain double, c'est-à-dire Redon et Saint Nicolas de Redon**, assumant la dynamique de centralité. C'est pourquoi le périmètre du projet pourrait être étendu au centre-bourg de Saint-Nicolas-de-Redon voire même concerner les berges de la Vilaine jusqu'au château de Rieux et les berges du canal de Nantes à Brest jusqu'aux Bellions à Fégréac.

→ ***La préservation de la santé de tous les habitants dans un environnement propre et sain***

Les projets sociaux, culturels, touristiques, numériques, industriels... qui vont être proposés par des porteurs de projets contribueront au renouveau du territoire et à son attractivité. Ils auront des effets bénéfiques mais ils auront aussi des effets néfastes sur les équilibres écologiques. Il en est de même pour les projets de rénovation de la zone portuaire. Le Conseil de développement pense que l'approche économique est compatible avec la protection de l'environnement, de la biodiversité, de la santé.

La santé des habitants, leur bien-être et leur bien-vivre doivent être au cœur des réflexions d'aménagement urbain pour construire la ville de demain. En effet, l'urbanisation est un déterminant socio-environnemental fort de la santé. Le Conseil de développement souhaite qu'une **Etude d'Impact Sanitaire(EIS)** puisse être menée pour le projet Confluences 2030 car c'est une démarche d'aide à la décision inscrite dans l'approche des politiques favorables à la santé et dans la lutte contre les inégalités de santé.

→ ***Le contournement Sud-Est de Redon est nécessaire pour une vraie qualité de vie et pour séréniser la cohabitation entre automobilistes, cyclistes, piétons de tous âges et exclure tant que possible les poids lourds.***

→ ***Une faible place est accordée à la dimension éducation-formation. La suggestion de logements culturels ou la référence à une fréquentation scolaire de la base nautique ne suffisent pas à une valorisation prospective de la place des scolaires/étudiants/jeunes dans l'île de Redon et sa proximité.***

## LES CONTRIBUTIONS PAR SECTEURS

**L'île de Redon** : le cœur urbain du Pays en devenir, un lieu animé, d'innovation culturelle et touristique, de résidence et de rencontres pour tous.

- Révéler et revitaliser le quartier historique : les greniers à sel, les maisons éclusières, les rez-de-chaussée commerciaux...
- Imaginer et aménager les espaces publics et mettre en scène le patrimoine fluvio-maritime
  - Créer de nouveaux équipements : espaces culturels et de création, espaces résidentiels pour accueillir de nouveaux habitants, des étudiants et des touristes, des lieux de convivialité



Loisirs

Tourisme

Vert

### L'île de Redon vue par le Conseil de développement demain :

⇒ Un espace INNOVANT : **vivant, culturel, vert**, écologique, sain, **fédérateur, touristique**, vecteur de dynamisme et d'attractivité pour l'ensemble du territoire.

### Pour renforcer l'attractivité de l'île de Redon, le Conseil de développement propose :

- De constituer un espace fédérateur multidimensionnel innovant élaboré de façon participative,
- De rationaliser la place du stationnement des voitures et de sécuriser des espaces piétons et cyclistes,
- De limiter la circulation automobile sur l'île de Redon et de l'exclure totalement du bout de l'île (à partir de Manivel),
- D'exclure les camping-cars de ce secteur,
- De désenclaver l'île de Redon par la création des passerelles (voire de passerelles-esplanades) – côté St-Nicolas (côté Vilaine) et côté Quai Surcouf (bassin à flot) pour permettre des liaisons piétonnes, cyclistes, équestres... sûres, agréables favorisant les mobilités douces,
- D'opter pour la généralisation des choix de constructions et d'aménagements éco-responsables
- De prévoir un embarcadère et des navettes fluviales inter-communes
- D'éco rénover les habitats résidentiels existants mais ne pas construire sur l'île de Redon de nouvelles structures résidentielles.

**La Digue Sud et le Marais** : un site éco-loisirs/tourisme/sports. Un lieu à vocation touristique et récréative à forte identité environnementale

- Créer une nouvelle base nautique fonctionnelle
- Soutenir la création de nouvelles activités de tourisme, de loisirs et de sports sur le site de la corderie
- Explorer des formes **innovantes** de gestion agro-environnementale et agro-touristique dans les marais, notamment en lien avec le site du transformateur



Environnement  
préservé

Tourisme

Loisirs

Sport

Eau

**La Digue Sud et le Marais vus par le Conseil de développement :**

⇒ Un espace à vocation **de tourisme vert**, de **loisirs** et de **sport**, **DEDIE** au développement des formes innovantes de gestion agro-environnementale et agro-touristique dans les marais, notamment en lien avec l'association du transformateur. L'eau est un liquide vital qui doit être préservé et mis en valeur par des projets écoresponsables.

**Pour renforcer l'attractivité de la Digue Sud et le Marais, le Conseil de développement propose :**

- De créer un **espace test** agricole écologique (recherche de nouvelles variétés) en lien avec des établissements de formation agricole, ferme de Theillac, associations de promotion des espèces végétales et animales locales, producteurs locaux et leurs différentes structurations,
- Mettre en valeur les marais **par leur découverte** (visites sensorielles etc.), **des visites guidées, des passages équestres.**
- De créer **une levée** le long de la Vilaine Sud avec une piste piétonne, cyclable et équestre,
- D'envisager un **hébergement** de groupe pour répondre aux besoins liés aux événements culturels (la Bogue) et sportifs notamment (nage en eaux libres, compétitions diverses, Teillouse etc.),
- D'implanter un espace urbain récréatif pour les jeunes,
- D'implanter des éco-résidences pour étudiants, innovantes et adaptées au milieu qui pourraient être utilisées l'été pour les touristes.

## La Digue Nord : un lien entre Redon et Saint-Nicolas-de-Redon



Transit

Connecté

Sécurisé

Une urbanité apaisée et de qualité pour un secteur de transit, en lien avec le projet Saint-Nicolas 2030

- Revaloriser le Canal de Nantes à Brest
- Créer des cheminements sécurisés vélos et piétons, pour tous
- Redonner une cohérence aux quartiers pour un équilibre entre commerce et habitat

### La Digue Nord vue par le Conseil de développement :

Un secteur de transit, connecté, relié et une porte d'entrée de Redon offrant une perspective visuelle remarquable sur la ville et l'abbatiale qui devrait être sérénisé par le contournement sud-est de Redon.

### Le Conseil de développement propose de :

- Désenclaver le secteur par une passerelle le long du pont SNCF,
- Entamer une réflexion sur l'utilisation des zones de stationnements, sur l'aménagement d'un périmètre incluant l'espace commercial, l'hôtel et le quartier historique afin de mettre en valeur cet espace central poumon commercial entre Redon et St-Nicolas,
- Ajouter des passerelles au pont sur la Vilaine (conduisant à la digue), de chaque côté,
- Revaloriser et embellir la zone verte devant et à l'arrière des grands magasins,
- De réduire la circulation automobile et faire cohabiter automobilistes, cyclistes, piétons, cavaliers en toute sécurité,
- Réfléchir au devenir du port de St-Nicolas-de-Redon. Le port de St Nicolas mériterait **d'être réactivé**. Il est situé juste avant l'écluse, dans une zone bénéficiant d'un parking, à proximité des restaurants et du centre-ville de Redon

## Une Zone d'activités en devenir, quartier de l'ancien port de commerce



- **Revégétaliser** certains espaces en entrée de ville
- **Développer** le port de commerce et créer de nouvelles activités fluvio-maritimes
- Imaginer de nouvelles formes d'habitat s'intégrant dans l'environnement et intégrant la prévention du risque d'inondation

### La Zone d'activités vue par le Conseil de développement :

C'est une zone avec de grandes potentialités. Penser au développement de nouvelles activités en créant un éco-espace hôtelier également centre de médecine intégrative et des espaces dédiés aux activités relatives aux bateaux (réparation, mise au sec...),

### Le Conseil de développement propose de :

- Implanter une **zone résidentielle** avec une véritable identité, sur pilotis, de qualité qui s'intègre dans l'espace et reflète la ville d'eau. Les liaisons seront très importantes pour relier les quartiers entre eux,
- Rendre possible la liaison entre l'hippodrome de Redon et le camping de la goutte d'eau pour pouvoir accueillir un rallye international de tourisme équestre (equirando), des épreuves d'endurance équestre pour repositionner Redon comme carrefour des pistes de l'Ouest,
- Implanter une zone de stationnement mixte, végétalisée pour des événements et manifestations,
- Relier le camping au cœur de ville de Redon par une piste multimodale,
- Proposer une nouvelle offre touristique en implantant des huttes de pêches ou cabanes de pêcheurs sur pilotis avec carrelage pour ponctuer le paysage,
- Créer un parc et installer des tables de pique-nique, des espaces de jeux pour les enfants et adolescents,
- De mener une étude d'impact/pollution des sous-sols,
- D'être particulièrement vigilant sur l'éventualité de voir apparaître de nouvelles friches industrielles

Zone avec  
de grandes  
potentialités

Espaces  
pour les  
bateaux

Zone  
résidentielle

Eco-espaces



## Les Quartiers Chatelet-Gare



Ces quartiers seront connectés à Confluences 2030 par un maillage d'itinéraires vélos et piétons avec une complémentarité des services, activités, espaces publics et programmes immobiliers.

Espaces  
publics  
qualitatifs

Services

Flux

### Les quartiers Châtelet-Gare vus par le Conseil de développement :

Quartiers très fréquentés qui méritent une attention particulière sur l'occupation des espaces publics et les liaisons inter-quartiers et une attention particulière quant à la cohabitation d'activités industrielles polluantes et de fréquentation humaine nombreuse (les impacts de ces activités industrielles dépassant très largement ce périmètre).

### Le Conseil de développement propose de :

- Mener un travail de fond sur la fonctionnalité attribuée au parc Anger (vitrine en sortie de gare),
- Encourager l'occupation de cet espace par des aménagements adaptés, en vue de l'animer,
- D'installer des expositions (panneaux amovibles) et utiliser les gradins qui forment un amphithéâtre propice à des expressions artistiques variées,
- Créer des pôles relais de stationnement (E.Leclerc/Romi/Parc Angers Sud) pour amener petit à petit à réduire la circulation automobile,
- De repenser les circulations et particulièrement autour de la zone de bus du PEM qui est mal positionnée